

## Séance du 13 Mars 2023

L'an deux mille vingt-trois, le lundi 13 mars 2023 à 20h30 - les membres du Comité de Direction de l'Office de Tourisme de Belle-Île-en-Mer, légalement convoqués, se sont réunis dans la salle de réunion de la CCBI à Le Palais, sous la présidence de Pierre-Paul AUBERTIN.

### • MEMBRES PRESENTS

- Collège des élus : J.L. GUENNEC, N. SOULIER, G. CHATELAIN, R. JUHEL, V. LE BIHAN, H. JUGEAU, D. ROUSSELOT, S. LUCAS, M. THUILLIER.
- Collège des professionnels : PP. AUBERTIN, L. CLEMENT, F. DESARD, C LEBORGNE, N. LENOBLE, S. MAUGER.
- Collège des personnalités qualifiées : P. PAINVIN.

### • MEMBRES REPRESENTES

- Collège des élus : T. GROLLEMUND donne pouvoir à PP. AUBERTIN ; K. LE PORT donne pouvoir à S. LUCAS
- Collège des professionnels : /
- Collège des personnalités qualifiées : D. GUEGAN donne pouvoir à H. JUGEAU

### • MEMBRES ABSENTS

- Collège des élus : /
- Collège des professionnels : D. MICHAUD, M. LE POETVIN
- Collège des personnalités qualifiées : /

Également présents : J. FROGER – Directeur par intérim de l'office de tourisme  
G. PAILLET – Adjointe de direction de l'Office de tourisme

Nombre de conseillers  
> en exercice : 21  
> présents : 16  
> votants : 19  
Date de convocation :  
le 6 mars 2023

## Délibération n° 2023-03-13-004

### Finances : Compte Administratif 2022

Le Comité de Direction, réuni sous la présidence de Pierre Paul AUBERTIN, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2022 dressé par la direction :

1/ Lui donner acte de la présentation faite du compte administratif, lequel s'établi avec les résultats suivants :

- Un résultat de la section d'investissement arrêté à 119 504,11 euros
- Un résultat de la section de fonctionnement arrêté à 162 985,16 euros.

2/ Constate, pour la comptabilité, les identités de valeur avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fonds de roulement, du bien d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes,

3/ Reconnaît la sincérité des restes à réaliser,

4/ Vote et arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus, à l'unanimité.

Le président du Comité de Direction, Pierre Paul AUBERTIN, s'est retiré de la salle au moment du vote.

Fait à Le Palais, le 15 mars 2023

Pierre-Paul AUBERTIN

Président du Comité de Direction de l'EPIC  
Office de Tourisme de Belle-Île-en-Mer

